



**Invité d'ABK Radio mercredi, Marcel Olivier Ndi a fait savoir que le MPCN prévoit des obsèques officielles pour l'ancien maire de la commune de Njombe-Penja.**

Paul Eric Kingue espérait toujours obtenir les 6,3 milliards de FCFA de dédommagements que l'Etat du Cameroun devait lui verser. C'est du moins ce qu'indique le responsable de la communication du Mouvement Patriotique pour un Cameroun Nouveau (MPCN), le parti politique que Paul Eric Kingue a dirigé jusqu'à sa mort. «Les dernières conversations que j'ai eues avec Paul Eric Kingue à ce sujet c'était un peu avant l'élection présidentielle. Il avait sommé l'Etat du Cameroun de payer cet argent», a déclaré Marcel Olivier Ndi sur ABK Radio le 14 avril 2021.

Marcel Olivier Ndi a également fait état d'autres choses que l'ancien maire de Njombe-Penja réclamait au titre de réparations pour son emprisonnement injustifié. «Parmi les réparations, il y avait le fait qu'il fallait qu'on lui retrouve un emploi, qu'on le loge. Et puis, qu'on lui donne les moyens pour se soigner. L'Etat du Cameroun a donc respecté le logement et l'a pris en charge sur le plan sanitaire. Maintenant, il était en négociation pour les 6 milliards et demi», renseigne cet intime du défunt maire de la commune de Njombe-Penja.

Il déroule le calendrier des discussions. Selon lui, elles auraient commencé avant l'élection présidentielle de 2018 au cours de laquelle Paul Eric Kingue a pris part en tant que directeur de

la campagne du candidat Maurice Kamto. «La première vague de négociations est allée jusqu'à avant l'élection présidentielle. Comme il était engagé dans la campagne, ça a pris un coup. Après l'élection présidentielle, Paul Eric Kingue avait sommé l'Etat du Cameroun de payer cet argent. Bien évidemment ce sont toujours des choses qui passent par des négociations, des discussions. Il y avait donc déjà une ouverture sur des négociations qui certainement auraient dû aboutir. Malheureusement, vous voyez qu'il décède avant qu'elles n'aboutissent», constate celui qui se fait surnommer «Méphisto».

Il a également évoqué l'avenir du MPCN. Il indique que conformément aux statuts de ce parti, c'est le premier vice-président, l'avocat René Manfo, qui assure la continuité en attendant une convention électorale. Le parti souhaite continuer à diriger la mairie de Njombe-Penja après l'élection qui va être convoquée pour trouver un remplaçant à Kingue pour qui le MPCN prépare des obsèques officielles.

**CIN**

---